


Avant installation

 Difficulté Facile

 Durée 30 minute(s)

Sommaire

Étape 1 - Avant installation

Commentaires

Étape 1 - Avant installation

- Il est fortement conseillé de réaliser auprès de votre mairie une déclaration de travaux avant d'entreprendre la pose de votre portail.
 - Vérifier avant la pose la solidité de votre muret et de vos piliers (les consolider si nécessaire). Contrôler également la planéité de votre support, afin de déterminer la hauteur des cales à employer.
 - Pour la pose sur le sol (scellement), il est impératif de respecter les profondeurs d'encastrement indiqué dans le présent document.
 - Dès la réception, et avant son installation, nous vous conseillons de stocker les éléments qui composent le portail en dehors de son emballage et à l'abri des intempéries.
 - Lisez soigneusement le manuel d'instructions/ d'installation et vérifiez que le type de portail est adapté au site du montage. N'installez ou n'utilisez pas le produit si certains des éléments sont manquants ou endommagés.
-